

Formation certifiante enregistrée sous la référence **RS5638** Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, par Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires le 10/12/2021

Nom du stage : Préparation à l'obtention de l'attestation d'aptitude dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les fluides frigorigènes Catégorie V ET VHU

Objectif de l'action : Acquérir les connaissances réglementaire et technique pour la manipulation des fluides frigorigènes.

OBJECTIFS DETAILLES FORMATION

1. Incidence sur l'environnement des fluides frigorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement : (CHAPITRE II ET III)

- Posséder des connaissances de base sur la politique européenne et internationale en matière de changement climatique, y compris la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- Avoir une connaissance élémentaire du concept de "potentiel de réchauffement planétaire" (PRP), de l'utilisation des gaz à effet de serre fluorés et d'autres substances en tant que fluides frigorigènes, de l'incidence des émissions de gaz à effet de serre fluorés sur le climat (ordre de grandeur de leur PRP) ainsi que des dispositions correspondantes du règlement (UE) n° 517/2014, de la directive 2006/40/CE, et des articles R. 543-75 à R. 543-123 du code de l'environnement

2. Prise en compte générale de l'équipement : (CHAPITRE IV ET V)

- Connaître le fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur
- Savoir identifier les principaux composants d'un système frigorifique et connaître leur fonctionnement
- Analyser les documents fournis (données du constructeur, registres de l'équipement, plaque signalétique ...)
- Identifier le fluide contenu dans l'équipement
- Vérifier le fonctionnement normal de l'équipement **(VHU non concerné)**

ACDM

Siège social : 920 Route des Hérauds - 38250 LANS-EN-VERCORS
Etablissement secondaire : 32 bis Avenue Marcel Pagnol 81300 GRAULHET
Référentiel Qualiopi certification FR0066705-1 Affaire 8574423 - Date 01/07/2021
Tél : 05.63.58.42.21 - Email : contact@acdm.pro - www.acdmclim.com
Siret 532 598 851 00014 – APE 4520A – TVA FR52532598851

- Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes de fuites **(VHU non concerné)**

3. Tests d'étanchéité (CHAPITRE I ET VI)

- Connaître les différentes méthodes de détection des fuites et choisir la plus appropriée à une situation donnée
- Connaître la procédure à suivre en cas de fuite
- Remplir les documents attestant que l'équipement a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité.
- Consigner les données dans le registre

4. Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération (CHAPITRE VI)

- Manipuler un cylindre de fluide frigorigène
- Effectuer un transfert de fluide d'un cylindre vers une station
- Connexion d'un dispositif de récupération aux vannes de service d'un système de climatisation et déconnexion de ce dispositif
- Procéder à la récupération totale du fluide
- Contrôler la pression finale de récupération
- Déterminer la quantité de fluide récupéré
- Déterminer la quantité d'huile récupérée
- Remonter un élément neuf en respectant les conditions d'étanchéité et de conformité d'origine **(VHU non concerné)**
- Déterminer la quantité d'huile
- Procéder au tirage au vide
- Savoir en déterminer la durée **(VHU non concerné)**
- Déterminer la qualité et la quantité d'huile à introduire **(VHU non concerné)**
- Introduire l'huile **(VHU non concerné)**
- Déterminer la charge normale de l'installation suivant les données du constructeur **(VHU non concerné)**
- Charger en fluide frigorigène **(VHU non concerné)**
- Remplir la fiche d'intervention

5. Informations sur les technologies pertinentes permettant de remplacer les gaz à effet de serre fluorés d'en réduire l'utilisation, et sur leur manipulation sans danger (CHAPITRE III)

- Connaître les technologies de substitution pertinentes permettant de remplacer les gaz à effet de serre fluorés ou d'en réduire l'utilisation, et savoir les manipuler sans danger
- Connaître les systèmes de conception pertinents afin de réduire la charge des gaz à effet de serre fluorés et d'augmenter l'efficacité énergétique T
- Connaître les réglementations et les normes de sécurité applicables pour l'utilisation, le stockage et le transport des fluides frigorigènes inflammables ou toxiques ou des fluides frigorigènes nécessitant une pression de fonctionnement plus élevée
- Comprendre les avantages et inconvénients respectifs, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, des fluides frigorigènes de substitution en fonction de leur application prévue et des conditions climatiques des différentes régions

6. Etude de panne

Durée des épreuves : La durée des épreuves théoriques et pratiques varie selon les catégories mentionnées à l'annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008 susvisé :

	Durée de l'épreuve théorique par candidat	Durée de l'épreuve pratique par candidat	Durée totale de l'évaluation
Catégorie V	0.5 heure	1.5 heure 1 heure pour les démolisseurs (VHU)	2 heures 1.5 heure pour les démolisseurs (VHU)